L'ÉLEVEUR

DE POULAINS,

ET

LE PARFAIT AMATEUR DE CHEVAUX.

OUVRAGE DANS LEQUEL ON INDIQUE

LES QUALITÉS NÉCESSAIRES AUX JUMENS POULINIÈRES ET AUX ÉTALONS, LES SOINS ET LA NOURRITURE QUI CONVIENNENT AUX POULAINS PENDANT ET APRÈS L'ALLAITEMENT, POUR ARRIVER, PAR DE PROMPTES AMÉLIORATIONS, A DES PRODUCTIONS SUSCEPTIBLES DE RIVALISER AVEC TOUT CE QUE L'ANGLETERRE PEUT AVOIR DE MEILLEUR EN CE GENRE.

PAR M. L.-G. DE PUIBUSQUE.

(Extrait des *Annales d'Agriculture.*)

PARIS,
IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE),
RUE DE L'ÉPERON, N° 7.

1834.

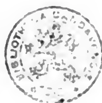


image
not
available

L'ÉLEVEUR

DE POULAINS,

ET

LE PARFAIT AMATEUR DE CHEVAUX.

OUVRAGE DANS LEQUEL ON INDIQUE

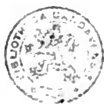
LES QUALITÉS NÉCESSAIRES AUX JUMENS POULINIÈRES ET AUX ÉTALONS, LES SOINS ET LA NOURRITURE QUI CONVIENNENT AUX POULAINS PENDANT ET APRÈS L'ALLAITEMENT, POUR ARRIVER, PAR DE PROMPTES AMÉLIORATIONS, A DES PRODUCTIONS SUSCEPTIBLES DE RIVALISER AVEC TOUT CE QUE L'ANGLETERRE PEUT AVOIR DE MEILLEUR EN CE GENRE.

PAR M. L.-G. DE PUIBUSQUE.

(Extrait des *Annales d'Agriculture.*)

PARIS,
IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE),
RUE DE L'ÉPERON, N° 7.

1834.



OUVRAGES

Qui se trouvent dans la même Librairie.

Huzard (J.-B.). *Esquisse de Nosographie vétérinaire*, ou Abrégé de Médecine vétérinaire. 1 vol. in-8. 5 fr. et 6 fr. 25 c. *fr. de p.*

——— *De la Garantie et des Vices redhibitoires dans le commerce des animaux domestiques*. 1 vol. in-12. 3 f. 50 c., et 4 f. 50 c.

——— *Des Haras domestiques en France*. 1 vol. in-8. 6 fr., et 7 fr. 50 c.

Girard *Traité des Hernies inguinales* dans le cheval et autres monodactyles. 1 vol. in-4, fig. . . . . . 15 fr., et 19 fr.

——— *Traité du pied*, considéré dans les animaux domestiques. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr., et 7 fr. 50 c.

——— *Traité d'anatomie vétérinaire*. 3 vol. in-8.. . . 12 fr., et 16 fr.

Rodet. *Notions élémentaires de médecine vétérinaire et militaire*, ou Considérations sur le choix et les différentes qualités des chevaux de troupe, leur conservation et les causes de leurs maladies. 1 vol. in-12.. . . . . 3 f. 50 c., et 4 f. 25 c.

———*Traité analytique de médecine légale vétérinaire*. 1 vol. in-12. . . . . 4 fr., et 5 fr.

Bourgelat. *Traité de la conformation extérieure du cheval*, de sa beauté, de ses défauts, des soins qu'il exige, de sa multiplication, des haras, etc. Huitième édit., publiée avec des notes, par M. J.-B. *Huzard*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr., et 9 fr.

——— *Essai théorique et pratique sur la ferrure*. Troisième édit. 1 vol. in-8. . . . . .3 f. 50 c., et 4 f. 25 c.

——— *Précis anatomique du corps du cheval*, comparé avec celui du bœuf et du mouton. Quatrième édit. 2 vol. in-8. . . . . 10 fr., et 13 fr.

Bracy-Clarke. *Structure du sabot du cheval*, et expérience sur les effets de la ferrure, traduit de l'anglais. 1 vol. in-8. . . . . 4 fr., et 4 fr. 75 c.

Santeuil. *Traité de l'embouchure du cheval*, ou moyen de lui adapter le meilleur mors, d'après l'inspection de sa bouche et celle de sa conformation générale. 1 vol. in-8. . . . . 2 fr. 50 c., et 3 fr.

AVANT-PROPOS.

Grâce à la persévérance de quelques bons Français, qui, ayant le goût et la connaissance des chevaux, se sont résignés à n'être, pendant plusieurs années, que la voix du désert dans leur pays; grâce à ces prix d'encouragement qui se distribuent annuellement par toute la France aux meilleurs coursiers, une louable émulation s'est emparée de tous ceux qui, par état ou par l'action de l'industrie agricole, peuvent contribuer à l'amélioration de nos races de chevaux et faire augmenter la production.

L'administration des haras a prouvé, par de nouvelles acquisitions d'étalons portées jusqu'à l'extrême limite des facultés qu'on lui laisse pour cette dépense, qu'elle saura doter le pays de tous les moyens qu'il réclame, dès que les représentans de la nation, qui connaissent les besoins, lui donneront la facilité d'y pourvoir complétement. Nous sommes en progrès : l'élan existe, il se communique, et en aucun pays on ne fait ni mieux, ni plus vite qu'en France, quand la volonté y est ainsi prononcée, et peut s'honorer, en quelque sorte, d'un acte de nationalité, qui doit avoir pour résultat de soustraire le pays à la dépendance de l'étranger sous le rapport des chevaux, et d'accroître ses moyens de force, de puissance et de prospérité.

De toute part on met la main à l'œuvre, il ne s'agit plus que de s'entendre pour ne pas faire fausse route en cherchant le but.

Un manuel simple et à la portée de toutes les classes

d'éleveurs, et en même temps des amateurs de chevaux, nous semble être aujourd'hui une œuvre d'utilité publique.

Nous la donnons ici autant dégagée que possible de détails minutieux et d'expressions scientifiques ou prétentieuses. C'est le produit de cinquante années d'expérience, d'une observation soutenue et exercée dans de longs voyages par toute l'Europe.

Il est des personnes à qui ce petit livre n'apprendra rien : celles-là appuieront nos conseils, et auront le bon esprit, si commun en France, de faire valoir ce qui le mérite, de redresser nos erreurs et de suppléer aux omissions; les autres écouteront, agiront avec discernement, et profiteront des succès que nous leur promettons avec pleine confiance.

En accordant à la nature ses délais (qu'on n'abrège qu'au préjudice de celui qui a la témérité d'enfreindre ses lois), en peu de temps nous n'aurons rien à envier aux étrangers; nous avons sur eux l'avantage du climat le plus tempéré, du sol le plus fertile, des sites les plus variés, et de réunir les peuples les plus industrieux.

Qu'on ne dise plus que l'impatience du caractère français s'oppose chez lui aux entreprises qui exigent de la persévérance et du temps : celui qui a beaucoup vécu reconnaît à des signes certains une disposition bien différente ; on doit l'attribuer aux grandes catastrophes qui frappent et agitent la famille européenne depuis un demi-siècle. De son ancienne légèreté le Français n'a conservé que l'impétuosité que ses ennemis lui retrouveront éternellement sur les champs de bataille.

L'ÉLEVEUR DE POULAINS,

ET

LE PARFAIT AMATEUR

DE CHEVAUX.

DISPOSITIONS PREMIÈRES.

L'éleveur doit, avant tout, se rendre compte de l'espèce de chevaux qu'il veut avoir et élever.

Parmi les motifs susceptibles de le décider dans ce choix il doit faire entrer une évaluation sincère de ses facultés, de ses fourrages, de la nature et de l'étendue de ses pâturages, des travaux auxquels il est plus ou moins forcé de soumettre ses animaux. Le site et la température ordinaire de sa localité doivent encore entrer dans le nombre des considérations qui le détermineront.

Les instructions que renferme ce manuel serviront aux éleveurs qui ont déjà des établissemens en pleine exploitation : elles seront utiles aux agriculteurs qui sont en position, par leur genre d'industrie, d'ajouter, sans beaucoup de dépense, l'élève des chevaux à leurs spéculations habituelles ; et enfin à celui qui, par goût pour les chevaux, voudrait consacrer des capitaux libres à former un haras, ou simplement faire quelques élèves pour son service ou son amusement.

Hors du principe qui veut qu'on ramène la production le plus près possible de la race primitive, tout ce qu'on entreprendra pour faire le cheval léger sera douteux et livré au hasard qui, pour une réussite fortuite, donnera vingt mécomptes, et éternisera la médiocrité des produits.

RÈGLES GÉNÉRALES POUR DIRIGER ET OBTENIR UNE BONNE PRODUCTION.

Les meilleures races de chevaux sont celles qui sont le plus rapprochées du type primitif.

C'est avec raison qu'on désigne pour tel le cheval de pur sang arabe ; on lui adjoint le cheval de pur sang originaire de cette même race, né et élevé en Europe.

C'est pour s'être éloigné de ce type que les races se sont abâtardies en France ; pour réparer le mal qui existe, il ne s'agit que de s'en rapprocher et d'y revenir franchement.

Voilà pour le cheval léger et le cheval de luxe de toute classe.

Quant au cheval de gros trait, nous avons une race toute faite qui a heureusement échappé à l'abâtardissement et à la destruction ; sans nous égarer dans de longues recherches sur l'origine de la race boulonnaise, félicitons-nous de la posséder aussi pure dans son espèce qu'on puisse le désirer. On la reconnait à des signes caractéristiques et certains que l'on voit empreints sur toutes les parties du corps des animaux qui lui appartiennent, c'est le rapport le plus parfait entre les plus larges proportions. Ceux qui l'ont conservée et qui s'entendent si bien à l'élever n'ont pas un *Stud Book* à vous montrer ; ils laissent à leurs admirables chevaux le soin de certifier eux-mêmes leur origine : aucun animal, dans l'espèce chevaline, ne peut se comparer, pour la force, au cheval boulonnais (1) ; seul et sans effort, il met en mouvement la charge que quatre forts chevaux de trait allemands ne feraient pas changer de place.

Nous avons dû mettre en tête ces deux races, parce que, avec l'étalon de pur sang arabe né en Europe et la poulinière du type boulonnais, on peut, en peu d'années, faire de beaux et excellens chevaux propres aux usages du luxe et

---

(1) Les Anglais ont pris cette race boulonnaise et en ont aujourd'hui des produits qui sont énormes.

au service de la cavalerie. En suivant cette ligne, chaque génération offrira de nouveaux perfectionnemens. La seconde disputera déjà avec succès les prix de courses annuelles. A la troisième, nous n'aurons rien à envier à l'étranger pour l'élégance des formes, la force et la légèreté.

CHOIX DES POULINIÈRES ET DE L'ÉTALON QUI LEUR CONVIENT.

Pour le gros trait.

Les poulinières de la race boulonnaise doivent être préférées à toutes les autres; cependant on obtiendra de beaux produits avec les poulinières cauchoises ou percheronnes, qui sont celles qui se rapprochent le plus de la race boulonnaise dont elles proviennent ou tout au moins dont elles tiennent assez communément à un degré peu éloigné. Beaucoup d'éleveurs font saillir à trois ans et même plus tôt les pouliches de cette race qu'ils destinent à la production; mieux vaudrait attendre qu'elles fussent arrivées à la taille qu'elles doivent avoir et que l'ossification fût achevée, ce qui a lieu à quatre ans.

L'étalon franc boulonnais est celui qui convient le mieux à ces jumens pour avoir la plus belle et la plus forte espèce de chevaux de gros trait : nous n'entendons pas exclure l'étalon percheron, mais nous préférons le boulonnais.

De la conformation de ces poulinières de gros trait.

Une taille d'environ 5 pieds (un peu plus ou un peu moins ne fait rien, si l'animal est bien proportionné), un large poitrail, le corps bien arrondi, les reins larges, un peu de dessous, beaucoup d'ampleur dans l'avant-bras et les cuisses, un peu courte sur jambes, le jarret large et le paturon court, les pieds proportionnés et la corne lisse, le front large et plat, l'œil bien ouvert ainsi que les naseaux. Telles sont les formes qu'on doit en gros rechercher dans la poulinière qui est destinée à produire le cheval de gros trait.

Celles qui sont démesurément basses du devant ou déme-

surément longues de corps avec le pied trop évasé ne doivent pas être choisies.

La conformation de l'étalon doit être la même, avec cette seule différence qu'il doit avoir le garrot plus sorti, l'encolure plus fournie, plus belle, et beaucoup moins de longueur de corps et de dessous.

Du cheval de trait.

Celui qui veut faire des élèves pour les postes et messageries doit employer les mêmes races dont nous venons de parler; leur conformation sera la même, il n'y mettra d'autre différence que de prendre des poulinières moins hautes d'environ 4 pouces et bien proportionnées : à mérite égal d'ailleurs, il préférera celles qui annoncent le plus de légèreté et qui auront le moins de poils aux jambes; nous devons ajouter que les bretonnes et les ardennaises valent au moins autant que les autres pour ce genre de produits.

On aura soin de les croiser avec les étalons les moins pesans des races boulonnaise et percheronne.

Nous recommanderons encore de ne faire saillir les jeunes pouliches qu'à quatre ans.

Du cheval de carrosse.

L'éleveur qui voudra s'occuper de ce genre de production saura que les meilleures races de chevaux carrossiers de France sont en Normandie. La taille des poulinières doit être de 5 pieds au moins, l'encolure longue et fournie, la tête plate, le garrot saillant, les jambes larges, plates, musculeuses, sans chairs ni fanons. Le poitrail et le jarret doivent être larges, les pieds proportionnés, ouverts à la fourchette, la corne lisse, et sans rayures transversales. Elles doivent avoir de la légèreté et de la vitesse.

On ne doit admettre ni les poulinières de poils bizarres ni celles qui sont excessivement longues.

Le Poitou fournira également des poulinières carrossières ayant de la figure, mais elles sont inférieures en tout point à

celles que l'on peut avoir en Normandie. L'éleveur qui voudra se servir de la race du Poitou ne devra se relâcher en rien des exigences qu'on aurait à l'égard de celles des normandes dont on vient de parler.

Le plus grand, le plus fort, le plus corsé des étalons de sang arabe, soit de demi-sang, soit de trois quarts de sang ou de pur sang, est celui qui convient le mieux à ces poulinières. La bonne nourriture peut seule accomplir ici l'œuvre commencée par la nature.

Des chevaux de trait légers pour la calèche, le cabriolet et la cavalerie de ligne.

Tous les produits de la race normande et de celle du Poitou dont il vient d'être parlé, qui n'auraient ni la taille ni l'ampleur nécessaires pour le carrosse, seront indubitablement propres à l'un de ces trois usages, et il arrivera souvent que l'éleveur en tirera un meilleur parti de cette manière; on voit par là que celui qui spécule sur les races carrossières opère avec pleine certitude de bénéfices.

Les jumens carrossières auxquelles on donnerait un étalon moins grand et moins corsé que celui que nous leur avons affecté dans l'article précédent produiraient encore des chevaux propres à la calèche, au cabriolet et à la cavalerie de ligne. La jument boulonnaise, croisée avec le cheval de pur sang arabe né en Europe, donnera dès la première génération des chevaux excellens pour les mêmes usages.

On en trouvera encore dans les haras destinés à faire le cheval léger : tous ceux qui auront trop d'ampleur ou de taille pour la selle conviendront à l'un des trois services qui font l'objet de cet article; d'où il faut conclure qu'on ne manquera jamais de cette espèce de chevaux.

Du cheval de cavalerie ou du cheval de selle en général.

Le moyen le plus sûr d'obtenir des chevaux qui aient la solidité et les autres qualités nécessaires pour la cavalerie con-

siste à croiser la jument boulonnaise avec l'étalon de pur sang arabe né et élevé en Europe; la première génération montera fort bien la cavalerie de ligne.

La seconde, en se servant de pareil étalon, et en ne faisant saillir qu'à quatre ans les pouliches les plus distinguées, donnera des chevaux plus légers, plus convenables pour toutes les armes de la cavalerie; on trouvera déjà parmi ces produits des chevaux capables de disputer les prix de courses annuelles dans les départemens et de suivre la chasse à courre.

La troisième génération donnera des chevaux d'une plus grande distinction, plus vites et plus parfaits; on aura, de ce troisième croisement, des chevaux de chasse et de course qui rivaliseront avec tous ceux qui sont les plus renommés aujourd'hui en Europe; mais il faut donner du grain aux jeunes poulains, sous peine de perdre tout le fruit de cette spéculation.

Des poulinières actuellement employées à la production du cheval de selle.

Nous avons consacré un article particulier à chacune des races connues en France, on le trouvera plus loin.

L'ensemble et la brièveté qu'on exige dans le peu de pages qui doivent composer un manuel nous ont forcé d'adopter cet ordre, qui nous semble être méthodique et devoir donner plus de lucidité à cet ouvrage, où il faut surtout éviter de se répéter. Ces poulinières ne seront donc pas oubliées, non plus que le parti que l'on peut en tirer; nous aurons ainsi le moyen de placer utilement quelques digressions nécessaires au sujet. Nous devons préalablement entrer dans le détail des soins à donner aux poulinières et aux poulains, et parler de la nourriture qui leur convient.

Des soins à donner aux poulinières.

On ne doit les présenter à la saillie que deux heures après avoir mangé, ou si c'est de bonne heure le matin, avant qu'elles aient mangé, on les laissera une demi-heure après la saillie sans leur rien donner.

Il en sera de même à la saillie du soir; on sait que c'est une utile précaution que de la faire renouveler le même jour pour être assuré de la fécondation.

Sept jours après, si la jument est présentée à l'étalon et le refuse, on doit croire qu'elle a retenu.

La plupart des poulinières pleines peuvent, sans inconvénient, travailler et faire le service auquel elles sont ordinairement employées jusqu'à la fin du dixième mois de la gestation.

Les bêtes de pur sang exigent un peu plus de ménagemens; on doit leur éviter les courses trop longues ou trop précipitées, surtout après le cinquième mois. Néanmoins, elles ont besoin d'agir, ou tout au moins d'être promenées, à moins qu'elles ne vivent en liberté dans le pâturage.

Ces poulinières de fine race doivent, dans tous les cas, être remises à la nourriture du sec et du grain pendant le dernier mois de la gestation.

Les éleveurs qui veulent les laisser à l'écurie, sans les faire travailler pendant dix mois, doivent au moins les faire promener; ils peuvent leur supprimer les trois quarts de l'avoine. On leur donnera vingt livres de fourrages, dont six seulement de foin, partagées en deux repas, avant de boire.

Les poulinières de gros trait ou de trait, pleines, travaillant comme de coutume, auront le même régime alimentaire que dans tous les temps; il n'y a d'autre précaution à prendre pour elles que de ne pas les exposer, dans les brancards ou au timon, à recevoir sur les flancs des coups capables de tuer le poulain et de causer un avortement. On ne doit ni les surmener, ni les surcharger, ni les maltraiter; on fera bien de diminuer leur tâche pendant le dernier mois. On les dispensera de travail dix jours avant la mise-bas; on continuera de leur donner la quantité de grain ordinaire; on

les promenera au moins une heure par jour, au pas. Il serait superflu de s'étendre davantage sur la nourriture des poulinières; leur genre de travail, leur complexion, leurs besoins sont différens, et exigent parfois des soins variés que doit apprécier l'intelligence de l'éleveur.

De la mise-bas.

L'éleveur soigneux, qui tient au courant le petit registre de son haras, connaît l'époque à laquelle doit avoir lieu la mise-bas de chaque poulinière. Huit jours auparavant, on gardera l'animal en liberté dans une écurie : à l'approche du terme marqué, on voit, à l'extrémité inférieure des mamelles, un écoulement visqueux blanchâtre; il faut, dès qu'on l'aperçoit, faire observer la poulinière par un homme d'écurie, qui sache la secourir quand viennent les efforts, qui facilite doucement la sortie du poulain, sans user d'une pression trop forte sur les membres de l'animal naissant. Il aura soin de ne pas éloigner trop le poulain de sa mère, de crainte de faire rompre le cordon ombilical qui les unit encore. La nature seule doit opérer cette séparation : on se bornera à dégager le poulain de l'enveloppe dans laquelle il est en naissant. On laissera alors tranquilles ces deux animaux; on fermera partout, afin d'empêcher les courans d'air : le délivre doit tomber de lui-même, ici la main de l'homme ne peut qu'être nuisible; il y a même danger à vouloir en débarrasser la jument plus tôt que la nature ne le veut. Vingt minutes après que la poulinière s'est relevée, on lave légèrement ses mamelles avec de l'eau tiède, et l'on tâche aussitôt de faire téter le poulain; une heure après, on lui donnera un repas composé d'un quart d'orge ou d'avoine et autant de son, le tout bien mêlé et humecté d'eau assez chaude pour être encore tiède au moment où la poulinière mangera ce mélange.

Ce ne sera que le cinquième jour après la mise-bas qu'on laissera sortir les poulinières; elles n'auront jusque-là pour nourriture que 3 kilogrammes de bon foin et de la paille.

Après ce délai, on les remet sans inconvénient au régime qu'elles avaient auparavant.

Si la poulinière est destinée à porter de nouveau, il faut, dès le septième jour, la présenter à l'étalon qu'on lui a choisi, en observant les procédés dont il a déjà été parlé à l'article de la saillie.

Les poulinières de toute race, indistinctement, peuvent, sans inconvénient, être remises, par degrés rapprochés, au travail ordinaire un mois après la mise-bas.

Du sevrage.

On doit sevrer le poulain au commencement du sixième mois : la veille au soir du jour où il ne doit plus téter, on le sépare de sa mère ; c'est le moment de l'accoutumer à l'attache, en mettant dans sa crèche quelque nourriture qui lui plaise.

Quoique les moyens de faire passer le lait de la poulinière soient connus, nous en rapportons un qui a un succès non contesté. La bête étant mise au sec quelques jours d'avance, on la trait au jour fixé pour discontinuer l'allaitement; on a soin alors de placer sous les mamelles une petite pelle de fer très chauffée. On fait tomber peu à peu sur cette pelle une partie du lait, qui produit une forte fumigation ; on emploie aussi une partie de ce lait à frotter l'extrémité inférieure des mamelles et les pis : cette opération est renouvelée trois fois par jour jusqu'au quatrième exclusivement.

On ne la pratique que deux fois par jour, depuis le quatrième jusqu'au huitième jour exclusivement.

Les huitième, neuvième et dixième jours, une fois suffira.

Le onzième, on cessera l'extraction du lait et les fumigations : alors, pendant cinq jours de suite, il suffira d'éponger les pis avec de l'eau fraîche et de promener la bête deux fois par jour; mieux vaudra la laisser en liberté, si l'on a pour cela un local convenable, tel qu'une petite cour ou un enclos. En suivant exactement ce procédé, le quinzième jour elle ne doit plus avoir de lait, et il n'y a pas de suites fâcheuses à appréhender pour l'avoir fait passer de la sorte.

Il y aurait du danger à précipiter le tarissement d'une poulinière et à vouloir l'opérer dans un délai plus court que

celui-ci. Après ces quinze jours, cette opération étant terminée, la jument est remise à son régime et à son travail habituels.

Si la faiblesse du poulain exigeait un mois d'allaitement de plus, on pourrait le lui donner ; mais, dans tous les cas, il doit cesser à la fin du sixième mois.

Des soins à donner aux poulains et de leur nourriture.

Les poulains de race, indépendamment du lait de leur mère, doivent, à compter du vingt-cinquième jour de leur naissance, avoir du grain : on ne leur donnera d'abord qu'un demi-litre d'avoine concassée par repas, c'est à dire un litre par jour en deux fois ; une espèce de mailloche en bois est ce qu'on peut employer de mieux pour écraser le grain. On a inventé une machine pour cet usage ; elle se vend à Paris (1). Il faut éviter, quand on donne l'avoine au poulain, d'y laisser de petites pierres, des gravois ou de la poussière ; on lui fait une crèche à sa portée, et on a soin, si la mère en est voisine, de l'attacher au haut du râtelier, pour qu'elle ne mange rien de ce qui est destiné au poulain. Dans le deuxième mois, ils en auront deux litres ; on augmentera cette ration d'un litre à chaque mois, jusqu'au cinquième inclusivement : ainsi, pendant le cinquième et le sixième, ils auront cinq litres.

Pendant le septième et le huitième, ils auront six litres.

Dès qu'ils sont sevrés, s'ils sont au sec, on ne doit leur donner, outre la ration d'avoine qui vient d'être réglée ci-dessus, que cinq livres de foin, mais la paille à discrétion.

Lorsqu'on peut les nourrir d'herbe, on supprime le foin ainsi que la paille, et l'avoine est réduite d'un tiers. Le vert doit être donné à discrétion aux poulains de tout âge. Chaque semaine on ajoute, *en plus* de la nourriture habituelle, un mélange composé d'un ou deux litres d'avoine avec autant de son mêlés et bien mouillés. Cette mâche ne peut être en

(1) Au Bazar des arts et métiers, rue Montmartre.

tout que de quatre litres : elle sera moitié moindre pour les plus jeunes poulains.

A l'âge de huit mois faits, si ces poulains sont au sec, leur ration d'un jour sera de huit litres d'avoine, huit livres de foin, de la paille à discrétion ; ils doivent boire deux fois par jour, dans un abreuvoir élevé, ou dans une barbotière, qui se mettra dans la crèche, et cela avant de manger l'avoine. Il n'est pas bon d'envoyer journellement cette espèce de poulains boire en pleine eau, ce serait les exposer à plusieurs affections nuisibles pour les jambes et les pieds. Les poulains doivent, en toute saison, sortir et faire de l'exercice dans un enclos ou dans une prairie fermée ; seulement on ne les exposera ni aux grosses pluies, ni aux grandes chaleurs.

Si le poulain de gros trait dont nous n'avons pas prétendu parler dans ce qui précède était élevé de cette manière, il n'en vaudrait que mieux : on en prend, en général, moins de soins ; mais les bons éleveurs de cette race leur donnent une abondante nourriture, et c'est l'essentiel pour cette espèce robuste.

Du pansage des chevaux de race.

Jusqu'à l'âge d'un an, il suffit de bouchonner de temps à autre les poulains, quelquefois on les brossera ; si on peigne les crins, il faut toujours commencer par les extrémités ; il faut de temps à autre leur laver les yeux, et faire visiter et soigner les pieds au moins une fois par mois ; presque toutes les défectuosités de cette partie si essentielle sont susceptibles de disparaître quand elles sont prises à temps et particulièrement à cet âge.

On peut en laisser ensemble jusqu'à douze, pourvu qu'ils soient de même âge et de même force, et qu'aucun d'eux ne montre une méchanceté capable de nuire aux autres ; cependant il serait mieux de n'en réunir qu'un plus petit nombre. Si on leur donne le vert en liberté, il faut qu'ils soient surveillés, autant pour les empêcher de s'entre-nuire qu'afin de secourir ceux qui, en se tenant tristes à l'écart sans manger, annonceraient un principe de maladie auquel il serait urgent de porter remède.

On doit séparer de bonne heure les pouliches des chevaux entiers. Ces jeunes poulains resteront au régime qui vient d'être détaillé jusqu'à trois ans, époque à laquelle on commence à les dresser pour les divers services auxquels ils sont destinés.

Mais les chevaux de pur sang doivent, dès l'âge de deux ans, rester dans les écuries si on les destine à disputer les prix de course aux chevaux de trois ans : le régime qu'on leur fait suivre alors n'est plus de notre sujet. Nous sommes du reste peu porté à donner notre approbation à ces tours de force prématurés qui perdent et ruinent des chevaux qui seraient précieux s'ils étaient attendus.

DES RACES DE CHEVAUX LÉGERS EN FRANCE.

Du cheval limousin.

La race limousine est due au cheval arabe de pur sang croisé avec les jumens de races également distinguées. Les poulains sont gardés chez l'éleveur jusqu'à sept ans sans travailler; ils sont légers et joignent à la force de la vitesse et du fonds; ils rendent communément d'excellens services à un âge où tous les autres chevaux sont usés, manquent d'haleine et n'ont plus la sûreté du pied. La qualité des pâturages généralement bons, la variété des sites et la température contribuent grandement au développement des qualités des chevaux de fines races qu'on y élève.

On remarquait encore naguère des signes de dégénérescence dans une partie de la race limousine, tels que la longueur démesurée du corps, le manque d'étoffe et de membres; mais l'emploi de l'étalon anglais a déjà produit une amélioration sensible.

En réformant les poulinières trop minces, et en ne donnant aux autres que l'étalon de pur sang anglais, on aura encore l'excellent cheval qui a fait à juste titre la réputation des produits de cette province.

De la race normande.

Disons avant tout qu'elle a produit des animaux remplis de qualités et de la plus grande distinction, sur lesquels aucun cheval anglais ne pourrait l'emporter, disons aussi que cet heureux temps est passé; mais, chose étonnante pour qui ne sait pas étudier les causes, le cheval normand a conservé presque toutes ses belles formes et sa taille élevée, *tandis qu'il a perdu ses qualités.*

Pour l'observateur attentif, cela s'explique facilement. On cite des étalons de trente ans qui pendant vingt-cinq ans ont sailli toute une lignée de poulinières normandes qu'on employait à la production dès l'âge de dix-huit ou vingt mois, c'est à dire avant qu'elles eussent acquis leur taille, avant que l'ossification fût faite; lorsque la nature était en travail chez elles pour opérer leur constitution, cette organisation encore incomplète et débile devait pourvoir à une double alimentation : en voilà certes plus qu'il ne faut pour détruire toutes les qualités de la meilleure race; notez qu'en outre elles travaillaient dans les traits dès l'âge de deux ans.

Nous attribuons la conservation des belles formes de la race normande à la force des pâturages et à l'abondante nourriture que les chevaux trouvent dans les herbages et les écuries, mais non pas chez les premiers éleveurs où ils sont nés et mal soignés : du reste, cette nourriture a plutôt pour résultat de les gonfler que de leur donner de la force et des qualités.

Il y a en Normandie deux classes d'agriculteurs qui s'occupent des chevaux; la première est celle des éleveurs qui ont leurs établissemens dans la plaine d'Alençon et aux environs du Mellerault, etc. Là se trouvent encore quelques restes précieux de la belle race normande; les produits sont ordinairement vendus à l'âge de dix-huit mois ou de deux ans, ils n'ont pas encore travaillé *ni mangé du grain;* mais les véritables Normands qui ont l'habitude de les acheter leur en donnent et les font travailler dans les traits. Ces derniers forment la seconde classe d'éleveurs; cette dénomination exprime assez mal leur genre d'industrie, qui n'est autre chose qu'un

maquignonnage démesurément exercé. A l'approche des foires, leurs animaux sont engraissés avec du grain bouilli, ils sont renfermés dans des écuries fort chaudes, on leur met jusqu'à trois couvertures pour leur rendre le poil luisant, ils sont continuellement en sueur; on réussit ainsi à leur donner une apparence bien faite pour séduire l'acheteur, qui assez souvent n'aperçoit pas les tares nombreuses qu'a produites un travail anticipé; tous ces chevaux, tarés ou non, sont à moitié usés; c'est pourquoi le luxe, rebuté de tous les désappointemens que lui ont valu *les beaux chevaux normands*, s'adresse à l'étranger et préfère payer le double plus cher les animaux dont il a besoin que d'en prendre en Normandie, parce qu'il ne peut pas compter sur leur service.

Ces indu triels normands se plaignent aujourd'hui d'être encombrés de chevaux et de ne pas vendre, ils jettent les hauts cris contre les remontes qui viennent de l'étranger, pour le luxe, et contre tous ceux qui en facilitent la vente; ils devraient se faire justice, et au lieu de se plaindre, prendre de nouvelles habitudes propres à ramener la confiance perdue par leur faute.

Que ceux qui possèdent de belles poulinières dans les plaines d'Alençon, de Camp et dans le Mellerault, les croisent avec l'étalon de pur sang né en Angleterre, qu'ils donnent du grain aux poulains et les gardent ainsi jusqu'à quatre ans au lieu de les livrer deux ans trop tôt au maquignonnage, et ils seront largement payés de leurs soins et de leurs avances; quant à la seconde classe de ces éleveurs qui ne s'occupent en aucune façon de la production qu'ils vont prendre toute faite en Bretagne et jusqu'en Poitou, nous leur conseillerons de faire moins travailler les poulains, et nous finirons cet article en leur recommandant à tous également de ne faire saillir leurs pouliches que lorsqu'elles ont atteint l'âge de quatre ans.

Des races bretonne et ardennaise.

Nous nous garderons bien d'oublier deux provinces qui ont donné pendant longues années de si bons chevaux.

C'est une erreur de croire que la race bretonne soit per-

due, nous nous sommes assuré qu'il existe dans ce pays d'anciennes familles de laboureurs ayant les mœurs, les habitudes et jusqu'aux préjugés de leurs ancêtres, où l'on a conservé avec ténacité, de génération en génération, des produits provenant de la race de chevaux qu'avait le bisaïeul; on trouvera donc des poulinières véritablement bretonnes, elles ne sont pas belles, mais leurs produits ne leur ressembleront pas; il faut avoir le courage de se servir de ce qu'on pourra trouver de mieux, et bientôt on comptera parmi nos meilleurs chevaux ceux que nous rendra le renouvellement de la race bretonne. Aucune espèce de chevaux n'avait plus de force et de fonds, on les disait à bon droit des chevaux de *fer*.

La race ardennaise avait moins de fonds, néanmoins elle ne manquait pas de qualités; elle avait plus de figure que celle qui précède; elle donnait et fournit encore des chevaux de gros trait et d'attelage pour le luxe, on y trouve, même actuellement, des chevaux de remonte pour la cavalerie, en employant l'étalon boulonnais pour le gros trait, et l'étalon de sang arabe pour le cheval léger. Ces deux provinces contribueront puissamment à une excellente production, surtout si les éleveurs se décident à donner du grain à leurs poulains. L'avoine est communément à très bas prix en Bretagne et dans les Ardennes, et une expérience d'un siècle a prouvé que le climat et les pâturages y sont favorables à l'élève des chevaux. Il est de l'intérêt du Gouvernement de fournir dans ces deux contrées les étalons qui conviennent aux races, indépendamment de ceux dont les administrations départementales auront fait les frais. (L'exiguité de leurs ressources pécuniaires a fait admettre des étalons qui n'ont aucun rapport avec le cheval dit de sang, tandis que ce n'est que par là que l'on peut se flatter de refaire les races.)

Races du Poitou.

Les anciennes provinces de Poitou et les parties adjacentes de la Saintonge, du pays d'Aunis et jusqu'à l'Anjou, élèvent des chevaux; dans l'état de stérilité où s'est trouvé

le reste de la France, les chevaux appelés communément poitevins ont été d'une grande ressource. Presque toute la gendarmerie, une forte partie de la grosse cavalerie, ont des chevaux tirés de cette contrée. On y trouve des chevaux de gros trait, des chevaux d'attelage ayant assez de figure pour le luxe; la cavalerie légère y fait quelques remontes, mais un peu pesantes : c'est le principal défaut du cheval poitevin, qui est ordinairement lymphatique, par l'influence des pâturages marécageux où il est élevé; cette cause porte fortement sur la vue des chevaux de ce pays : on y voit beaucoup de fluxions périodiques, et la cécité y est commune; elle contribue, en outre, à leur faire de mauvais pieds, c'est à dire plats, ayant la corne si molle que la ferrure n'y tient pas.

Si les terres où sont les pâturages étaient saignées et entourées de fossés assez profonds pour faciliter l'écoulement des eaux, les herbes y deviendraient moins aigres, meilleures, et le terrain plus ferme. Nous sommes porté à croire que cette nécessité a été reconnue, et que sur plusieurs points on a mis la main à l'œuvre; car, depuis trois ou quatre ans, cette défectuosité du pied nous semble de jour en jour moins commune. Ces races ont des qualités assez remarquables pour mériter d'être améliorées; néanmoins nous ne conseillons d'y commencer l'amélioration qu'avec le cheval de demi-sang anglais.

L'Espagne et l'Amérique ne tirant que fort peu de mulets, il y a lieu de croire que beaucoup de poulinières retourneront à leur véritable destination, et que ce pays fournira un plus grand nombre de chevaux, et meilleurs, si l'on suit nos avis; ils ne sont qu'au nombre de trois:

1°. Assainir et saigner les terres, tout en y répandant de bonnes graines de foin;

2°. Changer les étalons;

3°. Donner du grain aux poulains, et leur parer les pieds tous les mois, à partir du sixième.

De la Camargue.

La race de petits chevaux qui se trouve dans les Bouches-du-Rhône, et que beaucoup de personnes croient prove-

nir du cheval barbe, ne demande pas d'autre étalon que l'arabe de pur sang : elle est susceptible, si on parvient à lui donner la taille nécessaire, de produire les meilleurs chevaux de hussards que l'on puisse trouver en Europe; on lui donnera facilement cette taille en n'employant à la production que les pouliches dont l'élévation est en progrès, c'est à dire qu'il faut qu'elles aient, à quatre ans, au moins une demi-ligne de plus que la mère. Il faudra aussi mieux nourrir les poulains et leur donner du grain; et comme ils sont sujets à avoir le pied fermé, ou, si l'on veut, le pied de mulet, il faut de temps à autre que le maréchal remédie à cette défectuosité. Ici la bonne nourriture produira une amélioration très remarquable, et fera des chevaux de prix sous peu d'années.

Des races du midi de la France.

Ce sont des débris précieux qu'il importe grandement de recueillir et de retremper. Malgré les ravages qu'a faits dans ces contrées l'élève du mulet, on y trouve encore des chevaux dont la construction convient particulièrement à la cavalerie légère; là où était la race navarraine on ne reconnaît presque plus le type andalou; ce sont maintenant quelques formes de l'arabe, quelques unes de ses qualités, qui ne sont qu'à demi prononcées par l'étroite mesquinerie qui préside à leur nourriture. Les poulinières y ont du membre, quelque distinction et généralement de bonnes proportions; l'Espagne tirant aujourd'hui peu de mulets de ce pays, beaucoup de poulinières sont déjà rendues à la production du cheval.

On doit croire que le cheval de pur sang élevé en Europe, et choisi parmi ceux qui ont de larges proportions, est l'étalon qui convient le mieux pour donner de la taille et du membre à toutes ces races qui occupent la lisière des Pyrénées; mais les éleveurs, qui ne veulent faire aucune dépense pour la nourriture de leurs produits, sont prononcés en faveur de l'étalon arabe, dont les proportions leur semblent avoir moins d'exigence sous le rapport de la nourriture.

D'après le caractère connu des éleveurs de ces contrées,

il n'est pas probable qu'ils consentent à donner du grain à leurs produits : ce serait le cas d'y former, au compte du Gouvernement, deux établissemens au milieu des pâturages qu'offrent les plus larges vallées ; les poulains y entreraient à un an, y recevraient la nourriture convenable ; et, dès la troisième année, qui serait la quatrième des chevaux qu'on y aurait fait élever, la cavalerie légère y trouverait ses meilleures remontes : une administration civile, organisée sans luxe, un vieux castel sans utilité, le concours des départemens voisins, un prix de location de pâturages modéré en raison de leur enfoncement dans les terres et d'un bail à long terme, contribueraient à donner, en définitive, les chevaux les plus forts et les plus légers, sans qu'à leur arrivée au corps ils coûtassent au Gouvernement la moitié du prix de *revient* qui a été signalé dans la dernière session par la commission du budget (1) ; il en résulterait une influence qui s'étendrait au loin : pour faire donner une bonne nourriture aux poulains ; partout où les éleveurs voudraient soutenir la concurrence avec ces produits, ils seraient forcés d'employer du grain à la nourriture des poulains.

Du métissage sans race connue.

On est forcé d'envelopper sous cette dénomination toutes les poulinières bâtardes auxquelles leurs maîtres donnent au hasard une origine qu'ils ne connaissent pas mieux que celui qui les leur a vendues : on en voit qui, par leur croupe de mulets, sont navarraines ; par leurs jarrets tout droits et leur pied plat sont hollandaises ou allemandes, et par la longueur de la tête sont normandes, etc. Pour appartenir à tant de races, elles ne sont d'aucune : trop lourdes pour la selle, trop grêles ou trop disproportionnées dans leur individu pour le trait, on veut, avec cette complexion équivoque, les employer à la production, par cela seul qu'elles ne sont bonnes à rien ; quel étalon faut-il leur donner ? Dans ce labyrinthe, le fil conducteur nous échappe ; nous croyons que c'est le cas de nous récuser et de céder la place au hasard, qui s'acquitte mieux

(1) La commission a parlé d'un prix de revient qui monte à près de 1,200 fr.

que qui que ce soit de fournir le pays de cette espèce qui pullule partout, et qu'on nomme vulgairement *porte-choux*.

Disons cependant que s'il y a un moyen de tirer quelque parti de ces poulinières, c'est de donner aux plus fortes l'étalon boulonnais, afin d'avoir un cheval de trait qui soit de quelque valeur par son utilité.

OBSERVATIONS.

On a vu, par ce qui précède, combien sont simples les moyens qu'il faut employer pour obtenir une bonne production de chevaux de toute espèce; on a vu également que, de tous les animaux domestiques, aucun n'est plus facile à élever que le poulain. Mais ce qui est difficile, c'est de décider certains éleveurs à les nourrir convenablement, à leur donner du grain, et à ne pas les laisser dans un abandon absolu, exposés à toutes les intempéries des saisons pendant plus de la moitié de l'année.

La majeure partie des chevaux que l'on tire de l'étranger sont de bonnes races : ils sont élevés avec soin, et ont mangé du grain depuis le premier mois de leur existence.

Le grain est nécessaire au poulain pour l'aider dans sa croissance rapide, et faire développer les qualités que l'on en exige. Il faut s'y prendre de bonne heure pour créer en lui cette valeur intrinsèque qui prend sa source dans une alimentation assez substantielle pour répartir également la vigueur à tous ses organes; c'est par là que l'on fortifie le nerf, le muscle, et qu'on aide aux opérations tardives de l'ossification. La dentition et le jet des gourmes en deviennent moins laborieux et moins sujets aux chances désastreuses qui se remarquent particulièrement chez les chevaux débiles.

Plusieurs éleveurs se plaignent de voir préférer les chevaux étrangers aux leurs; ils assistent aux épreuves dont ces animaux sortent presque toujours vainqueurs; ils savent qu'après la race la nourriture avec le grain est la principale cause de cette force et de cette vitesse dont ils viennent de voir les effets; ils voient, entendent et comprennent, et laissent cependant les poulains dans de maigres pâturages, dans des terrains marécageux ou sur des coteaux desséchés, se disputant quel-

ques brins d'herbes grossières, qu'ils quittent néanmoins pour dévorer les feuilles amères d'un arbuste sauvage, quand ils peuvent y atteindre.

Ce n'est plus le cas de s'en prendre à la mode, qui n'est communément qu'une manie; celui qui veut être bien monté, celui qui veut avoir un bon attelage de carrosse ou de calèche, recherche les meilleurs chevaux qu'il peut trouver. Pourquoi les chevaux anglais ont-ils toutes les qualités? pourquoi les chevaux de France d'aujourd'hui en ont-ils si peu? Voilà ce qui détermine l'acheteur; ici, s'il est à la mode, c'est parce que la mode va, cette fois, de front avec la raison. Dès que les chevaux français offriront moins de déceptions, la mode et les acheteurs reviendront de leur côté.

« L'éleveur qui a ses possessions dans les départemens éloi-
» gnés allègue, pour justifier la parcimonie la plus mal enten-
» due, qu'en donnant du grain à ses poulains ce serait une
» dépense perdue pour lui, parce que les acheteurs, dans ces
» localités, suivent, pour le prix des chevaux, une sorte de
» taxation dont ils ne veulent pas se départir; qu'il leur
» manque les débouchés nécessaires et la concurrence. »

Cette allégation aurait été de quelque poids autrefois; mais depuis que les courses annuelles sont établies dans tous les départemens, les éleveurs ont la faculté de faire connaître leurs produits; les marchands ou courtiers savent fort bien aller au devant de celui qui possède de bonnes races et de bons produits, et lui épargner la plus grande partie du chemin. Les prix que l'on distribue aux meilleurs coursiers, aux poulinières et même aux poulains, ont déjà par eux-mêmes une bonne valeur, et le retentissement d'un succès, répété par vingt gazettes, complète fort utilement pour les éleveurs les avantages de cette excellente institution. Les dépôts de remonte, répartis au loin, augmentent les débouchés; et le Gouvernement lui-même, entraîné par la nécessité, sera bien forcé d'augmenter les prix de ses remontes dès que les produits du pays auront atteint une plus grande valeur par la nourriture avec le grain; il doit désirer cette amélioration, dont la première conséquence sera à l'avantage de notre cavalerie, qui en a grand besoin.

Il est bon que l'on sache que M. le ministre de la guerre entre si franchement dans cette voie d'amélioration, qu'il a autorisé les chefs de la remonte à payer 100 francs de plus chaque cheval qui aura été nourri dès le bas âge avec du grain. La comparaison suivante ne sera pas déplacée ici.

Entre deux jeunes chevaux, également de fine race, de même âge, de taille, de construction et de complexion pareilles, en un mot, de même acabit, il n'y aura plus de ressemblance à trente mois, si l'un des deux a été élevé et nourri avec du grain et soigné, comme il a été recommandé plus haut. La tête haute, le fouet de la queue agité, l'œil plein de feu, les naseaux ouverts, admirable dans ses formes, le poil brillant, rempli de grace dans ses mouvemens, on verra celui-ci impatient d'ardeur devant l'espace où il brûle d'exercer sa force et sa vélocité, bondir et fatiguer la main qui le retient, tandis que l'autre, habitant des pâturages, à qui l'avoine est encore inconnue, restera immobile et tristement fixé sur le sol où on l'a placé; ses formes mesquines, ses membres grêles, ses aplombs irréguliers, son long poil déposent de la mauvaise nourriture qu'on lui a donnée.

Quel est l'acheteur qui, à la première vue, ne saurait pas apprécier la différence qui existe entre ces deux animaux?

Elle deviendra bien autrement sensible si l'on en vient à la moindre épreuve de leur force et de leur vitesse.

Il doit donc rester prouvé et bien convenu qu'il y a, en tout pays, un immense avantage à nourrir et soigner convenablement les jeunes chevaux qu'on veut élever, que c'est le moyen assuré d'écarter les chances de pertes, et que, dans ce genre d'industrie, une économie mal entendue sur la nourriture est ce qu'il y a de plus ruineux pour l'éleveur.

Il est de la justice de dire que déjà plusieurs éleveurs, qui ont le goût des chevaux et qui entendent leur intérêt, ont commencé à donner l'exemple : ils donnent du grain aux poulains, et presque tous en ont été récompensés par les prix que les produits de leurs haras ont remportés aux courses où ils ont paru.

Des éleveurs du cheval de trait et de gros trait.

Dans plusieurs cantons, tels que le Vimeux, le Santerre, le Vendômois, le Berry, etc., les éleveurs, vêtus de bure ou d'étoffes grossières, loin de disputer quelques poignées d'avoine à leurs poulains, jettent dans leur râtelier la gerbe entière d'avoine ou de froment, sans être battue ; un fourrage abondant, composé de grenailles nourrissantes, avec la cosse aussi remplie que la nature l'a faite, leur est donné ensuite à discrétion ; le trèfle, la luzerne, le sainfoin, récoltés en sec, remplissent les greniers. Ce sont, pour les animaux domestiques, des lieux d'abondance : là, point de luxe pour les maîtres, si ce n'est celui de voir autour d'eux des animaux admirables dans leur espèce, remplis de force et de vigueur, embellis par les dehors d'un parfait embonpoint. Cette qualité de chevaux, toujours nécessaire, est continuellement recherchée ; il y a toujours des acheteurs pour les beaux et bons chevaux, quels que soient leur race, leur espèce et le pays où ils se trouvent. Le premier choix de ces animaux sert aux brasseurs et aux entrepreneurs du transport des gros matériaux autour de la capitale ; on en met au moins un dans chaque attelage de roulage. La seconde force sert à l'agriculture, aux messageries, aux postes, aux charrois militaires et à l'artillerie ; les non-valeurs sont excessivement rares dans cette excellente spéculation : lorsqu'elle est bien organisée et en pleine exploitation, tout est bénéfice ; car ici les poulinières travaillent et paient avec usure la nourriture qu'on leur donne, et de bonne heure le jeune poulain, attelé à une herse, rend quelques services, et prend l'exercice modéré qui lui est nécessaire pour attiédir sa fougue et, pour ainsi dire, faire évaporer cette exubérance de vigueur qui le tourmente.

Qu'on nous dise maintenant à quelle cause il faut attribuer l'extrême différence qui existe entre la manière de procéder des éleveurs de chevaux de gros trait et celle qui règne communément chez le plus grand nombre de ceux qui font le cheval léger. Ces derniers auraient-ils pris au sérieux la réprimande que l'avare de *Molière* adresse à son maître *Jac-*

ques, et croiraient-ils que le cheval qui ne travaille pas dans les traits n'a pas besoin de nourriture ? Ce serait une supposition par trop désobligeante et un peu exagérée; néanmoins il faut bien qu'il entre dans leur esprit un peu de ce raisonnement pour atténuer autant qu'ils le font l'alimentation de leurs poulains : si c'est calcul, il est mesquin et faux; si c'est ignorance, ce qu'on leur répète à satiété depuis dix ans devrait l'avoir déjà dissipée.

Mais nos éleveurs de gros trait, à qui l'on veut bien accorder un *gros bon sens,* font preuve ici d'une grande intelligence; leur large calcul embrasse tout à la fois le présent et l'avenir, il repose sur la base la plus solide ; leurs chevaux travaillent et fécondent la terre , elle doit les nourrir.

Disons-le franchement, il n'y a rien à apprendre aux agriculteurs qui, de père en fils, se livrent à l'élève du cheval franc-boulonnais ; ce sont eux qui ont conservé, dans des temps de destruction, cette précieuse race aussi pure dans son espèce que peut l'être le cheval de pur sang anglais dans la sienne ; la France leur doit de la reconnaissance, puisqu'au moyen de ce type, croisé avec le cheval de pur sang, on peut obtenir les produits les plus parfaits pour tous les usages, modifier ou perfectionner en peu d'années les races bâtardes, et n'offrir en définitive pas un cheval, pas une jument, dont les auteurs ne soient bien connus. Mais il est nécessaire partout, et jusque chez le plus petit éleveur, de tenir un registre fort simple des opérations relatives à la production : on en trouvera le modèle à la fin de ce Manuel.

Nous nous adresserons plus d'une fois encore aux agriculteurs qui exploitent eux-mêmes et font valoir de grandes terres, soit à titre de propriétaires, soit comme fermiers; nous leur ferons observer, seulement ici, qu'ils se trouvent à la tête de vastes établissemens qui sont tout faits et en pleine activité; qu'ils ont les bâtimens, les pâturages et fourrages nécessaires à leur exploitation, et qu'un grand nombre d'entre eux se sert pour ses travaux de chevaux entiers ou hongres, tandis qu'ils pourraient ne tenir que de fortes poulinières, et, sans rien changer à l'objet principal de leur industrie, joindre à leurs gains les bénéfices certains que leur

procurerait périodiquement la vente d'une partie de leurs produits ; ils pourraient remplacer, par le même moyen, les animaux trop vieux, qui tombent en non-valeur chez celui qui s'obstine à ne tenir que des chevaux entiers.

Nous invitons du reste, dans leur intérêt, tous ceux qui possèdent une exploitation rurale de quelque importance, à avoir au moins une poulinière de fine race, bien choisie, à suivre pour elle, pour le choix de son étalon, et, pour le poulain, les procédés qui sont indiqués plus haut, afin de pouvoir concourir pour les divers prix que le Gouvernement accorde tous les ans; ce ne sera pour eux qu'une utile diversion et un amusement productif, dont la première mise de fonds sera promptement couverte : ce sera un avantage pour le pays; la production, en augmentant, propagera les moyens d'amélioration.

Dans ce nombre, on doit comprendre une sorte de système de compensations, susceptible parfois d'être très utilement adapté à la production ; néanmoins il ne faut en faire usage que contre de légères défectuosités, que l'on peut raisonnablement espérer de faire disparaître dans les produits futurs par une heureuse combinaison dans l'accouplement : par exemple, on corrigera les disproportions d'une poulinière trop élevée en lui donnant un étalon de moindre taille, qui aura de l'ensemble et de forts membres ; on évitera de donner un étalon oreillard à la jument qui aurait le même défaut : la poulinière lente et molle sera couverte par l'étalon le plus vif; la poulinière qui aura une vivacité excessive aura l'étalon le plus froid et le plus calme : à la poulinière bien faite d'ailleurs, mais qui aurait la hanche saillante et pointue ou cornue, on donnera un étalon qui ait la hanche bien effacée.

Ces moyens modificateurs seraient trop longs à rapporter s'il fallait énumérer tous les cas auxquels ils sont applicables : c'est ici la tâche de l'intelligence de l'éleveur, c'est elle qui, dans toutes les spéculations, mène le plus directement au succès.

Du foin.

Nous rappellerons encore l'attention des éleveurs, des agriculteurs de toutes les classes, et en général du propriétaire qui entretient des chevaux, sur la qualité du foin qui, en général, entre en trop grande partie dans la nourriture des chevaux par toute la France ; et nous nous bornerons à reproduire ici ce que nous avons imprimé dans un ouvrage qui a été pnblié au commencement de 1833 (1).

« Le foin, tel qu'on le récolte ordinairement en France, » est la cause d'une infinité de maladies pour les chevaux » qui en font leur principale nourriture. Dans aucun lieu » d'Europe, on ne rencontre un aussi grand nombre de che» vaux attaqués de la pousse ; cela tient surtout à la manière » de récolter les foins.

» Dans un pays voisin, où la science de l'agriculture est » parvenue à un degré de perfection que personne ne con» teste, on fauche les prés dès que les herbes sont en fleur : » on se garde bien d'attendre la maturité. Aussitôt que le » foin est jugé suffisamment sec, on l'entasse en plain champ, » isolé du sol, afin qu'il n'en prenne pas l'humidité, on le » met à l'abri de la pluie, en lui faisant une couverture de » chaume, et toutes les parties latérales de la meule restent » exposées au grand air. Il se garde ainsi, s'il le faut, pen» dant un an ; il conserve une odeur aromatique douce et » suave ; toujours tendre, jamais avarié, exempt de pous» sière et de graines échauffantes, quelque consommation » qu'en fassent les chevaux, leur santé n'en est pas altérée.

» La première fauchaison a lieu de bonne heure, et per» met d'en faire une seconde ; il y a encore à la suite de » celle-ci un regain, qu'on fauche si l'automne se prolonge ; » dans le cas contraire, les animaux le mangent sur pied. » Jamais, dans ce pays, on ne laisse les herbes acquérir assez

---

(1) Des Haras, dans leurs rapports avec la production des chevaux, et de remontes militaires; in-8°. Paris, Madame *Huzard*, rue de l'Eperon, n° 7. Prix : 1 fr. 75 c., et 2 fr., franc de port.

» de maturité pour qu'elles portent graine, parce que l'on a » reconnu qu'elle épuise à la fois le sol et la plante, parce » qu'elle est nuisible à la poitrine du cheval, et que d'ail- » leurs aucune semence n'est plus coûteuse et moins sûre » que celle des prairies, qu'il faut refaire quand on les a » épuisées.

» En France, au contraire, la plupart des propriétaires » de prairies laissent excessivement mûrir l'herbe : elle est » toute couronnée de graines, déjà dures et jaunes, quand ils » se décident à y mettre la faux. En agissant ainsi, ils ont deux » objets, le premier est d'avoir plus de poids, et le second » de ne payer qu'une seule main-d'œuvre pour cette récolte. » Ces deux calculs sont faux : il est prouvé que deux récoltes, » dont la première est fort hâtive, donnent ensemble plus de » foin qu'une seule, et qu'il y a dans ce surplus de quoi payer » largement la main-d'œuvre; d'ailleurs l'herbe qui n'est » encore qu'en fleur, étant plus tendre, se coupe plus faci- » lement, elle est plus promptement sèche. Ainsi la manière » française donne du foin nuisible, ruine les prairies, et ne » donne aucun des avantages que veut obtenir le propriétaire » dont les autres procédés nuisent encore au foin; quand il » est jugé assez sec, on le fait botteler sur le pré, on le rentre » ainsi dans des greniers où bientôt il entre en fermentation, » et comme les émanations qui en résultent ne peuvent s'é- » vaporer assez librement, elles réagissent et forment cette » poudre jaunâtre qu'on voit collée sur les foins en grenier; » les graines augmentent cette fermentation, qui cause par- » fois des incendies. On est forcé, dans l'arrière-saison, de » secouer chaque botte de foin après l'avoir défaite; mais on » ne parvient jamais à lui ôter les graines et toute cette » poudre, qui a la violence des plus fortes épices, et fait, » avec le temps, un grand ravage dans le cheval. »

Quelques propriétaires ont déjà adopté la manière anglaise; mais les vieilles routines sont bien difficiles à vaincre dans nos campagnes.

Du grain qui entre dans la nourriture des chevaux.

Que de bizarreries, que de contradictions on rencontre à chaque pas dans les habitudes routinières des peuples les plus voisins! Dans le nord et au centre de la France, l'avoine est pesante, nourrissante, et les habitans de ces contrées, bien qu'elle y soit toujours chère, comparativement aux autres céréales, n'en laissent pas manquer leurs chevaux, qui d'ailleurs consomment avec leurs graines divers fourrages très substantiels.

Dans le midi, elle est grêle, ne contient que très peu de parties farineuses; elle est rarement fort chère, et les chevaux arrivent à l'âge de quatre ans sans la connaitre et sans en avoir mangé.

Il est vrai de dire que la chaleur qui se fait sentir de bonne heure dans ces contrées est nuisible à cette plante, qui aime les terrains frais et un peu bas; mais pourquoi n'emploierait-on pas aussi l'orge, qui se sème à la fin de l'automne? Etant recouverte avec la charrue (et non pas la herse), elle est assez bas pour trouver de l'humidité en tout temps; la chaleur, au lieu de lui nuire, ne fait que lui donner une plus belle végétation; elle crée l'abondance : c'est une immense ressource pour la nourriture des animaux domestiques. Sans parler des peuples d'Asie, qui en nourrissent leurs chevaux, nous citerons les Espagnols, qui ne sont séparés de nos départemens méridionaux que par la chaine étroite des montagnes, et, dans certaines localités, elle n'a pas plus de 5 lieues de distance d'une frontière à l'autre. Un grain d'orge contient plus de parties farineuses que cinq grains d'avoine du Midi.

Qu'on ne dise pas qu'elle ne convient pas aux chevaux français, qu'elle est trop rafraîchissante; c'est une erreur grossière que l'expérience réitérée tant de fois dans les campagnes que nos armées ont faites dans la Péninsule ne permet plus de reproduire.

Les chevaux de race, les chevaux fins, ceux des charrois et de l'artillerie qui entraient maigres et défaits en Es-

pagne, dès qu'ils étaient habitués à ce genre de nourriture, acquéraient de la force, de l'embonpoint et une santé qui résistait à toutes les fatigues, et on les a constamment vus rentrer en France en très bon état.

La paille d'orge de l'espèce qui est cultivée en Espagne est excellente pour la nourriture des chevaux. Cette seconde ressource serait d'autant plus réelle, que la paille de froment est communément courte et de peu de qualité dans le midi de la France. Nous engageons les habitans du Midi à semer plus d'orge que d'avoine, ils s'en trouveront d'autant mieux que ce grain sert à la nourriture et à l'engrais de tous les animaux domestiques.

Le Midi est d'ailleurs fort en retard pour les prairies artificielles, qui ont doublé le revenu des terres partout où l'on s'est adonné à ce genre de culture.

REGISTRE du Haras Dartement d

DATES.	AGE, TAILLE ET SIGNALEMENT DES POULINIÈRES.	ÉPOQUE DE LA MISE AU GRAIN.	REMARQUES ET OBSERVATIONS de L'ÉLEVEUR.

image
not
available